



DROIT DES ÉTRANGERS

Le nouveau Pacte européen sur l'asile et la migration

Nouvelles procédures et la notion de pays sûrs

Objectif

Le Pacte européen sur l'asile et la migration adopté le 14 mai 2024 entrera en vigueur en juin 2026. Les huit règlements et la directive qui le constituent ont vocation à entraîner d'importantes évolutions dans la pratique quotidienne du droit d'asile. Cette formation a plus spécifiquement pour objectif de mettre en lumière les innovations et modifications procédurales apportées par le Règlement « Procédures » (2024/1348), le Règlement « Filtrage » (2014/1356) et le Règlement « Retour à la frontière » (2024/1349).

Thèmes abordés

Pacte asile et migration ; mise en œuvre nationale ; filtrage des demandeurs d'asile ; procédures d'asile à la frontière ; procédures d'asile sur le territoire ; procédure de Retour à la frontière Droits et garanties procédurales des demandeurs d'asile ; étape administrative de l'examen des demandes d'asile ; étape contentieuse de l'examen des demandes d'asile ; irrecevabilité des demandes d'asile ; premier pays d'asile ; pays tiers sûrs ; pays d'origine sûrs ; autres motifs d'irrecevabilité ; examen de l'irrecevabilité.

Programme détaillé

Partie 1 : Connaître les nouvelles procédures administratives et contentieuses

- Analyser les nouvelles procédures administratives applicables aux demandes d'asile
- Identifier les voies de recours et les modalités du contentieux de l'asile

Partie 2 : Faire le point sur l'irrecevabilité des demandes d'asile et la notion de pays sûrs

- Maîtriser les mécanismes d'irrecevabilité des demandes d'asile
- Appréhender la portée juridique des notions de premier pays d'asile, pays tiers sûr et pays d'origine sûr

Conférence animée par

Alexis Marie

Professeur de droit public
Université de Bordeaux

Thibaut Fleury Graff

Professeur de droit international
Paris Panthéon Assas Université

Tarif : 430 €



Période
Du 30 avril 2026
au 30 avril 2027



Durée
6 heures de formation



Public
Avocats, Juristes



Niveau 3
Avancé : spécialistes et praticiens expérimentés



Formation
E-learning

Qualiopi

processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la ou des catégories
d'actions suivantes :
Actions de formation





DROIT DES ÉTRANGERS

Le nouveau Pacte européen sur l'asile et la migration

Nouvelles procédures et la notion de pays sûrs

Prérequis

Avoir une expérience professionnelle ou des connaissances théoriques dans le thème abordé par la formation.

Modalités et délais d'accès

L'inscription à la formation sera validée uniquement après la vérification du respect des prérequis.

L'inscription doit avoir lieu au minimum 6 heures avant la date d'expiration du module e-learning.

Méthodes mobilisées

Notre formation s'articule sur une alternance d'apports théoriques et pratiques :

- Exposés théoriques à l'aide de supports écrits et vidéo
- Quiz permettant d'évaluer les progrès (15% du temps de formation environ)
- Dernière mise à jour : 30 avril 2026

Modalités d'évaluation

Modalité d'évaluation initiale

- Une évaluation préalable à l'entrée en formation est réalisée dès la demande d'inscription afin d'identifier les connaissances et les besoins de chaque futur participant.

Modalité d'évaluation finale

- Évaluation sous forme de quiz.
- Fiche d'évaluation finale et demande d'avis par mail après achèvement de la formation.

Contact et assistance

Alexia D'Cruz : Tel. 01 56 81 00 30 / Mail : alexia.dacruz@pro-barreau.com

Accessibilité aux personnes handicapées

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous pensez que l'un des futurs bénéficiaires pourraient être en situation de handicap, et pour toute question, y compris l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

Dorothee Lavallé : Tel. 01 56 81 00 22 / Mail : dorothee.lavalle@pre-barreau.com
Du lundi au vendredi du 9h30 à 13h et de 14h à 17h30

Conférence animée par

**Alexis
Marie**

Professeur de droit public
Université de Bordeaux

**Thibaut
Fleury Graff**

Professeur de droit international
Paris Panthéon Assas Université

Tarif : 430 €



Période
Du 30 avril 2026
au 30 avril 2027



Durée
6 heures de formation



Public
Avocats, Juristes



Niveau 3
Avancé : spécialistes et
praticiens expérimentés



Formation
E-learning

Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la ou des catégories
d'actions suivantes :
Actions de formation





DROIT DES ÉTRANGERS

Le nouveau Pacte européen sur l'asile et la migration

Nouvelles procédures et la notion de pays sûrs

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner

par courrier :
Pro-Barreau, 3, rue de Nesle
75006 Paris

par fax :
01 72 34 92 58

par e-mail :
e-learning@pro-barreau.com

PERSONNE PARTICIPANTE

Mme M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Société / Cabinet

Adresse

CP

RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION

Mme M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Ville

Tarif : **430€ TTC**

- J'effectue le règlement par chèque à l'ordre de Pro-Barreau
- J'effectue le règlement par virement bancaire, IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 - BIC : CRLYFRPP
- J'effectue le règlement par carte bancaire en ligne sur www.pro-barreau.com ou par téléphone au 01 56 81 00 30

Fait à :

Le :

Signature :

Conditions générales de participation

Conditions d'inscription et tarifs

Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

Documents contractuels

À réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client. Après validation des différentes étapes de la for-

mation, une attestation de formation est adressée au client.

Paiement

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Durée

Le client doit valider l'ensemble des étapes de la formation e-learning souscrite avant l'expiration de la période de validité de son abonnement (voir «Période» dans la description du module e-learning).

Rétractation

Le consommateur dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter d'un contrat conclu à distance. Il peut exercer son droit de rétractation en complétant un formulaire téléchargeable sur notre site internet

www.pro-barreau.com ou toute autre déclaration de rétractation et en l'adressant par courrier à Pro-Barreau, 3 rue de Nesle 75006 Paris ou par mail à l'adresse contact@pro-barreau.com ou par télécopie au 01.72.34.92.58. La souscription par un consommateur d'une formation e-learning est un contrat portant sur la fourniture de contenu numérique indépendamment de tout support matériel au sens de l'article L. 221-4 du code de la consommation. Pour accéder immédiatement à un module e-learning, le consommateur doit renoncer à son droit de rétractation.

